



CULTURE, LOISIRS ET ANIMATIONS

Office municipal de la culture Uzès

📍 Mairie Uzès, 1 place du Duché
30700 UZES

☎ 04 66 03 10 72
0642388185

🌐 Site Internet

f Facebook

✉ culture@uzes.fr

👤 Contacter : Gérard Hampartzoumian

☎ 0466031072

👤 Gérard Hampartzoumian, président

🕒 Sur rendez-vous

Les missions

L'Office de la Culture d'Uzès s'est donné pour mission de faciliter le fonctionnement des associations pour :

- une bonne liaison et une étroite collaboration entre elles ainsi qu'avec la municipalité et les organismes d'Etat, régionaux et départementaux ;
- l'utilisation rationnelle et équitable des équipements et matériels municipaux existants, dans le cadre du calendrier annuel des manifestations programmées par l'Office de la Culture ;
- toute démarche et montage de projets tendant à l'amélioration et au développement de ces équipements ;
- l'organisation des manifestations culturelles et éducatives et le développement de la culture et de l'éducation populaire dans le cadre le plus large.

Les actions

L'Office programme des manifestations culturelles telles que :

- **Organisation d'exposition** d'artistes : peintres, sculpteurs, photographes
- **Talents d'Uzès**, événement conçu autour de la promotion d'un artisan d'art ou d'un artiste, dont la qualité de l'œuvre, participe au rayonnement de la ville d'Uzès
- **Les Journées Européennes des Métiers d'Art**, chaque année
- **Des animations scolaires** en association avec le [service pédagogique Patrimoine Ville d'Art et d'Histoire](#)
- Les **concerts de musique** en dehors de la période estivale



GUIDE DES ASSOCIATIONS D'UZÈS 2023/2024



Guide des associations d'Uzès 2023/2024

PDF - 5,1 Mo

↓ TÉLÉCHARGER

📖 FEUILLETER

📧 S'ABONNER AUX PUBLICATIONS

+ TOUTES LES PUBLICATIONS



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)